Bordereau attestant l'exactitude des informations - PARIS - 7501 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 15/09/2026 - 188366 - 1991 B 04836 - 381 449 818 - A.M. CONSEIL

AM CONSEIL

Société par Actions Simplifiée au capital de 777.165 €
Siège Social : 10, avenue George V- 75008 PARIS
381.449.818 RCS de PARIS

Greffe du tribunal
des activités économiques de Paris
Acte déposé le
15 SEP. 2026
Sous le N° 183866

PROCES VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU ~~28 JUIN 2024~~

Affectation du résultat 2023

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de majorité requises, sur proposition de l'Actionnaire de Référence, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023, soit la somme de 348.529 euros, en totalité au compte « Autres réserves » dont le solde serait ainsi porté de 16.336.872 euros à 16.685.401 euros.

DIVIDENDES DISTRIBUES ANTERIEUREMENT

L'Assemblée Générale prend acte qu'aucun dividende n'a été mis en distribution au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés.

Pour extrait certifié conforme
Le Président
Alain MINC

A.M. CONSEIL

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2023)

pwc

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2023)

Aux associés
A.M. CONSEIL
10, avenue George V
75008 Paris

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision collective des associés, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A.M. CONSEIL relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues ainsi que sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 25 juin 2024

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit

Jean-Yves Gonin

Bilan

	Brut	Amortissements Depreciations	Net au 31/12/23	Net au 31/12/22
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	40 399	15 391	25 008	25 546
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	82 322		82 322	82 322
Constructions	698 611	400 898	297 714	196 466
Installations techniques, matériel et outilla				
Autres immobilisations corporelles	18 474 571	218 968	18 255 602	18 205 017
Immob. en cours / Avances & acomptes	4 483		4 483	
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	6 561 752		6 561 752	6 233 605
Autres titres immobilisés	272 432		272 432	218 184
Prêts				
Autres immobilisations financières	32 485		32 485	32 474
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**26 167 056**	**635 258**	**25 531 799**	**24 993 615**
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	881 177		881 177	260 593
Fournisseurs débiteurs				1 002
Personnel				
Etat, Impôts sur les bénéfices	67 407		67 407	225 460
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	26 751		26 751	23 728
Autres créances	1 560		1 560	7 925
Divers				
Avances et acomptes versés sur comman				
Valeurs mobilières de placement	62 626	50 006	12 620	55 603
Disponibilités	174		174	596
Charges constatées d'avance	76 467		76 467	71 584
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**1 116 161**	**50 006**	**1 066 155**	**646 490**
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	**27 283 217**	**685 264**	**26 597 953**	**25 640 105**

Bilan

	Net au 31/12/23	Net au 31/12/22
PASSIF		
Capital social ou individuel	777 165	777 165
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	152 449	152 449
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	16 336 872	15 789 799
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	**348 529**	**547 073**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**17 615 015**	**17 266 486**
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts	*775 702*	*1 092 594*
Découverts et concours bancaires	*6 076 655*	*5 636 030*
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	6 852 358	6 728 624
Emprunts et dettes financières diverses	436	615
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	1 679 278	1 277 428
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	215 525	166 513
Personnel	*16 743*	*16 099*
Organismes sociaux	*74 350*	*70 224*
Etat, Impôts sur les bénéfices		
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	*53 703*	*40 260*
Etat, Obligations cautionnées		
Autres dettes fiscales et sociales	*35 911*	*16 187*
Dettes fiscales et sociales	180 706	142 770
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance	54 635	57 670
TOTAL DETTES	**8 982 938**	**8 373 619**
Ecarts de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	**26 597 953**	**25 640 105**

Compte de Résultat

	du 01/01/23 au 31/12/23 12 mois	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS				
Production vendue	2 803 015	2 370 916	432 099	18,22
Autres produits	17	4	13	358,70
Total	2 803 032	2 370 920	432 112	18,23
CONSOMMATION M/SES & MAT				
Total				
MARGE SUR M/SES & MAT	2 803 032	2 370 920	432 112	18,23
CHARGES				
Autres achats & charges externes	1 246 201	1 152 124	94 076	8,17
Impôts, taxes et vers. assim.	14 193	12 579	1 615	12,84
Salaires et Traitements	539 958	529 755	10 203	1,93
Charges sociales	281 406	272 842	8 564	3,14
Amortissements et provisions	26 218	24 115	2 103	8,72
Autres charges	3	13	-10	-76,10
Total	2 107 979	1 991 427	116 551	5,85
RESULTAT D'EXPLOITATION	695 053	379 492	315 561	83,15
Produits financiers	42 858	403 209	-360 350	-89,37
Charges financières	324 633	168 398	156 235	92,78
Résultat financier	-281 774	234 811	-516 585	-220,00
RESULTAT COURANT	413 279	614 303	-201 025	-32,72
Charges exceptionnelles	445	1 518	-1 073	-70,69
Résultat exceptionnel	-445	-1 518	1 073	-70,69
Impôts sur les bénéfices	64 305	65 712	-1 407	-2,14
RESULTAT DE L'EXERCICE	348 529	547 073	-198 545	-36,29

COMPTES ANNUELS 2023

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Annexe légale

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 777 165,00 euros décomposé en 51 811 titres d'une valeur nominale de 15,00 euros.

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 30/06/2023.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	547 073
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	**547 073**
Affectations aux réserves	547 073
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	**547 073**

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2023	Affectation des resultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2023
Capital	777 165				777 165
Réserve légale	152 449				152 449
Réserves générales	15 789 799	547 073	547 073		16 336 872
Résultat de l'exercice	547 073	-547 073	348 529	547 073	348 529
Total Capitaux Propres	**17 266 486**		**895 602**	**547 073**	**17 615 015**

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 8 982 938 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	6 076 655	6 076 655		
- à plus de 1 an à l'origine	775 702	319 276	456 426	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	436	436		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	215 525	215 525		
Dettes fiscales et sociales	180 706	180 706		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	1 679 278	1 679 278		
Produits constatés d'avance	54 635	54 635		
Total	**8 982 938**	**8 526 513**	**456 426**	

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	316 892
(**) Dont envers les associés	1 679 278

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève a 1 679 278 euros

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FOURNIS.FAC.NON PARVENUES	76 600
INTERETS COURUS/EMP.CRED.AGR.	436
CONGES A PAYER	16 743
CHARGES SOCIALES SUR PROV	8 037
ETAT AUTRES CH. A PAYER	21 658
Total	**123 474**

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	76 467		
Total	**76 467**		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PROD.CONSTATES D AVANCE	54 635		
Total	**54 635**		

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 4 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	4	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés		
Ouvriers		
Total	**4**	

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
INTERV BPI FRANCE FINANCEMENT	*1 148 717*
NANTISSEMENT D'OEUVRES D'ART AUPRES OBC NEUFLIZE	*7 000 000*
Autres engagements donnés	8 148 717
Total	**8 148 717**

Dont concernant :
Les dirigeants
Les filiales
Les participations
Les autres entreprises liées
Engagements assortis de suretés réelles